Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 757

Rubrik: Mots de passe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COURRIER

Les limites du développement: un sujet tabou?

Je dois avouer que j'ai été quelque peu déçu par le commentaire que vous avez fait dans votre édition du 13 décembre (DP 755: «Croissance genevoise. Tout avoir à la fois») au sujet du récent débat de l'Institut suisse de la Vie: «Développement de Genève, quelles limites?».

Les organisateurs, en effet, n'ont jamais «rendu responsable globalement l'évolution démographique» de la dégradation des conditions de vie à Genève. Vous qui suivez, et partagez, nos luttes pour le maintien de l'habitat et du patrimoine bâti en ville, le développement des deux roues et des transports publics, une eau et un air moins pollués, comment pouvez-vous, à l'heure du bilan, retomber dans pareille simplification?
Il ne faudrait pas pour autant nier, sous prétexte que cela relèverait «d'une pensée foncièrement conservatrice», que le nombre d'habitants qui doivent vivre, travailler, circuler, et être desservis, sur un territoire donné joue un rôle dans l'évolution des conditions de vie. Vous demandez: «Au nom de quels critères fixer un plafond maximum de population?» Pourtant les clignotants indiquant que des limites *sont* atteintes ne manquent pas:
— par exemple, quand on se croit obligé, pour loger les gens, de tailler dans ce qui reste de zone agricole, de biotopes, d'espaces de détente et de verdure;
— par exemple, quand le fait de posséder une petite maison, un petit jardin devient un luxe tel qu'à peine un habitant sur dix peut encore se l'offrir;
— par exemple, quand on envisage froidement de coloniser la France voisine pour soutenir notre rythme de développement;
— par exemple, enfin, quand la rareté entraîne une cherté telle que le prix du logement devient prohibitif.
Votre article montre quelles résistances la notion de limite rencontre encore dans la pensée de gauche. D'emblée, l'auteur de votre contribution se sert du repoussoir de l'Action nationale pour escamoter la question. Comme si une réflexion sur la démographie débouchait automatiquement sur la xénophobie, ou relèverait nécessairement de motifs xénophobes.

Je regrette que vous ayez totalement passé sous silence un des aspects essentiels du débat, aspect qui pourtant est familier aux lecteurs de DP: le mal-développement régional en Suisse. Il n'y a pas en Suisse d'augmentation de population — certains s'en inquiètent d'ailleurs — mais des déplacements, et des déplacements non volontaires. Les centres s'enflent, les périphéries se dépeuplent, et dès lors, centres comme périphéries ont un intérêt commun au rééquilibre: les uns souffrent de leur dépérissement, les autres de leur enflure. L'Institut de la Vie se demande à cet égard pourquoi l'aide aux régions périphériques ne serait que le fait de la Confédération. Ne peut-on imaginer que les centres urbains mettent à disposition les montants que leur coûtent les infrastructures pour accueillir les travailleurs neuchâtelois ou jurassiens à la recherche d'emplois à titre de capital-risque dans les régions horlogères, de manière à aider les gens à vivre et travailler au pays? Vous demandez: «Freiner la croissance, stabiliser la démographie, est-ce possible, quand, ailleurs, des régions se meurent, faute d'investissements et d'emplois.» Précisément, pour que la périphérie puisse vivre, il faut que les centres cessent de croître sur son dos.

AU-DELÀ DU PÉRIMÈTRE GENEVOIS

J'aimerais dire enfin que notre manière de poser les problèmes ne veut nullement remplacer une approche distributive, impliquant un certain type de luttes sociales, par une approche malthusienne, qui impliquerait un autre type de luttes sociales. Loin de s'exclure, ces deux approches sont complémentaires, et il faut absolument passer en revue et combattre les situations abusives. Oui donc à un contrôle des résidences secondaires, à une urbanisation «douce» en zone de développement (le vieux Carouge, on le sait, est plus densifié que les tours: quantité n'égale donc pas qualité!), à une surveillance stricte de l'évolution des prix, oui encore et surtout au maintien, au rétablissement du logement populaire au centre-ville. Mais que toutes ces mesures se fassent dans le cadre plus général d'un aménagement équilibré du pays! C'est donc bien à tort que votre journal circonscrit notre réflexion dans le périmètre genevois.

René Longet
Président de l'Institut suisse de la Vie.

Réd. Bien sûr que non: les limites du développement ne sont pas un sujet tabou, et surtout pas pour nous, à DP.
Nous connaissons bien l'Institut de la Vie et nous savons que son analyse est plus fine que la simple équation: évolution démographique = dégradation des conditions de vie.
D'accord avec toutes les remarques de René Longet. Mais dans le débat organisé par l'Institut de la Vie, les orateurs n'ont pas exprimé cette pensée. Et notre insatisfaction ne visait pas l'Institut, mais bien le débat, les questions posées et les réponses apportées. Même comme organisateur, l'Institut de la Vie n'a pas à assumer tout ce qui s'est dit ce soir-là.

MOTS DE PASSE

Le pied, Noël

En décembre
les chiffres d'affaires
et le taux de suicides
montent:
ça crée des emplois.

hb